

Mercredi 9 octobre 2024



PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la *ministre* SCHMIDT

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement/The Environment Amendment Act*

M^{me} la *ministre* MARCELINO

(N° 27) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act*

M^{me} la *ministre* MARCELINO

(N° 28) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act (2)*

M. le *ministre* SALA

(N° 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 35) — *Loi sur le protecteur des aînés/The Seniors' Advocate Act*

M. le *ministre* WIEBE

(N° 39) — *Loi sur la réglementation des armes à lame longue/The Long-Bladed Weapon Control Act*

M. BALCAEN

(N° 204) — *Loi modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act*

M^{me} COOK

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur la désignation de bénéficiaires (régimes de retraite, d'épargne et autres)/The Beneficiary Designation (Retirement, Savings and Other Plans) Amendment Act*

M^{me} STONE

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Amendment Act*

M. PERCHOTTE

(N° 215) — *Loi modifiant le Code de la route (dépassement des véhicules sur l'accotement)/The Highway Traffic Amendment Act (Passing Vehicle on Shoulder)*

M^{me} DELA CRUZ

(N° 219) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (plébiscites sur la fermeture permanente de salles d'urgence)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Plebiscite Before Permanent Emergency Room Closure)*

M. WOWCHUK

(N° 220) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. BALCAEN

M. BEREZA

M^{me} BYRAM

M^{me} COOK

M. EWASKO

M. GOERTZEN

M. GUENTER

M^{me} HIEBERT

M. JACKSON

M. JOHNSON

M. KING
M^{me} LAMOUREUX
M. NARTH
M. NESBITT
M. PERCHOTTE
M. SCHULER
M^{me} STONE
M. WHARTON
M. WOWCHUK

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(78 heures et 50 minutes)
(enceinte — Conseil exécutif)
(salle 254 — Santé, Aînés et Soins de longue durée)
(salle 255 — Familles)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le *ministre* SALA

(N^o 37) — *Loi d'exécution du budget de 2024 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2024*
(M^{me} LAMOUREUX – 16 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la *ministre* NAYLOR

(N^o 26) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

M^{me} la *ministre* FONTAINE

(N^o 38) — *Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et autres modifications)/An Act Respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Other Amendments)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M^{me} la *ministre* MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba condamne les efforts qui mettent en péril les pensions des Canadiens et qu'elle déclare qu'elle appuie collectivement le Régime de pensions du Canada ainsi que les mesures et stratégies qui renforcent le régime de pension national des aînés, des retraités et des travailleurs de la province et du pays.

(M^{me} la *ministre* FONTAINE)

M^{me} la *ministre* MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba affirme son engagement envers l'appel au cessez-le-feu immédiat dans la guerre opposant Israël et Gaza pour contrer la crise de famine.

(ouvert)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M. le *ministre* BUSHIE

(N^o 40) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur l'aménagement du territoire/The City of Winnipeg Charter Amendment and Planning Amendment Act*

M. BALCAEN

(N^o 222) — *Loi sur le contrôle des machettes/The Machete Control Act*

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN MARDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. WASYLIW — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à annuler la prolongation de la période d'exonération de la taxe sur les carburants et à apporter des solutions concrètes à la crise du coût de la vie

23. Attendu :

que les Manitobains sont confrontés à une crise du coût de la vie caractérisée par des augmentations records des prix à l'épicerie et des loyers;

que la suspension de la taxe sur les carburants par le gouvernement provincial a causé une perte de recettes de 340 millions de dollars, soit une somme qui a été empruntée, qui alourdit la dette et le déficit de la province et qui entraînera le versement de dizaines de millions de dollars en intérêts;

que dans le cadre de l'exonération de la taxe sur les carburants, les familles ne bénéficient que de 43 % des économies qui en découlent, tandis que les corporations et les entreprises bénéficient des 57 % restants;

que ceux qui ont le moins besoin d'aide tirent le plus grand bénéfice de l'exonération de la taxe sur les carburants puisque de nombreux Manitobains n'ont pas les moyens de se déplacer en voiture et ne tirent aucun avantage de cette exonération;

que le conducteur moyen économisera 15 \$ par mois grâce à l'exonération, une somme d'argent qui permettrait à 30 % des résidents manitobains de sortir de la pauvreté;

que les recettes de la taxe sur les carburants pourraient permettre d'offrir le transport en commun gratuit aux résidents de Winnipeg, de Brandon, de Thompson et de Selkirk;

que le gouvernement provincial est incapable d'indiquer si la hausse des prix des carburants est attribuable à la réalisation de profits accrus par les détaillants pendant la période d'exonération, étant donné qu'il n'a pas réellement surveillé les prix des carburants;

que les prix à l'épicerie demeurent à des niveaux records même si le premier ministre a déclaré qu'ils baisseraient grâce à l'exonération;

que le gouvernement du Manitoba devrait se focaliser sur des préoccupations réelles telles que le fait que les élèves manitobains suivent des cours dans les couloirs d'écoles en raison du nombre insuffisant d'écoles dans la province;

que 25 000 fonctionnaires manitobains ont voté en faveur de la grève parce que le gouvernement refuse de négocier une entente équitable avec eux;

que le gouvernement a déployé trop peu d'efforts pour faire face à la crise climatique actuelle et pour passer à une économie qui ne soit plus fondée sur la consommation des combustibles fossiles, ayant donc adopté la même approche que celle du gouvernement précédent concernant l'environnement,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à annuler immédiatement la période d'exonération de la taxe sur les carburants et à investir les recettes de cette taxe dans des solutions concrètes qui aident les Manitobains à faire face à la crise du coût de la vie.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le jeudi 10 octobre 2024, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

Le Comité permanent de la justice se réunira le jeudi 10 octobre 2024, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.
